

Strassen, 20 mars 2021

Rapport

Assemblée générale ordinaire du Comité Olympique et Sportif Luxembourgeois (COSL)

20 juin 2020

Kulturhaus „Am Trëff“ Bascharage

1. Appel des délégués, vérification de leurs pouvoirs et paroles de bienvenue du Président du COSL

1.1. *Délégués des membres actifs du COSL présents physiquement (1 délégué par membre actif)*

American Football & Cheerleading Federation Luxembourg (AFCFL)

M. Marc Watry

Fédération Aéronautique Luxembourgeoise (FAL)

M. Claude Eschette

Fédération Luxembourgeoise des Arts Martiaux (FLAM)

M. Serge Schaul

Fédération Luxembourgeoise d'Athlétisme (FLA)

M. Richard Anner

Automobile Club du Grand-Duché de Luxembourg (ACL)

M. Marc Joseph

Fédération Luxembourgeoise des Sociétés d'Aviron (FLSA)



Excusée

Fédération Luxembourgeoise de Badminton (FELUBA)

M. Robert Smit

Baseball and Softball Federation Luxembourg (BSFL)

M. Marc Wagner

Fédération Luxembourgeoise de Basketball (FLBB)

M. Henri Pleimling

Fédération Luxembourgeoise des Amateurs de Billard (FLAB)

M. Ditmar Schintgen

Fédération Luxembourgeoise de Boules et Pétanque (FLBP)

M. Alain Laterza

Fédération Luxembourgeoise de Boxe (FLB)

M. Camille Majerus

Fédération Luxembourgeoise de Canoë-Kayak (FLCK)

M. Baudouin Debouny

Fédération Luxembourgeoise de Cricket (FLC)

M. Mark Smith

Fédération du Sport Cycliste Luxembourgeois (FSCL)

M. Camille Dahm

Dance Sport Federation Luxembourgeoise (DSFL)



M. Guy Rosen

Fédération Luxembourgeoise de Darts (FLD)

M. Servais Stemper

Fédération Luxembourgeoise des Echecs (FLDE)

M. Jacques Steinmetzer

Fédération Luxembourgeoise d'Escalade, de Randonnée Sportive et d'Alpinisme (FLERA)

Excusée

Fédération Luxembourgeoise d'Escrime (FLE)

M. Pascal Tesch

Fédération Luxembourgeoise des Sports Equestres (FLSE)

M. Paul Engel

Luxembourg Field Sports Federation

M. Pit Bingen

Fédération Luxembourgeoise de Football (FLF)

M. Marco Richard

Fédération Luxembourgeoise de Golf (FLG)

Excusée

Fédération Luxembourgeoise de Gymnastique (FLGym)

M. José Machado



Fédération Luxembourgeoise d'Haltérophilie, de Lutte et de Powerlifting (FLHLP)

M. Dominik Doerr

Fédération Luxembourgeoise de Handball (FLH)

M. Romain Schockmel

Hockey Club Luxembourg (HCL)

Excusé

Fédération Luxembourgeoise de Hockey sur Glace (FLHG)

M. Patrick Schon

Fédération Kickersport Luxembourg (FKL)

Excusée

Société Luxembourgeoise de Kinésithérapie du Sport (SLKS)

Excusée

Fédération Luxembourgeoise de Korfbal (FLKB)

Excusée

Ligue des Associations Sportives Etudiantines Luxembourgeoises (LASEL)

M. Marc Hoffmann

Ligue des Associations Sportives de l'Enseignement Primaire (LASEP)

Mme Nicole Kuhn-Di Centa

Fédération Luxembourgeoise de Marche Populaire (FLMP)

M. Georges Kintziger

Société Luxembourgeoise de Médecine du Sport (SLMS)



Dr José Azzolin

Motor-Union du Grand-Duché de Luxembourg (MUL)

M. Alex Frieden

Fédération Luxembourgeoise de Natation et de Sauvetage (FLNS)

M. Jean-Louis Beckers

Association Luxembourgeoise des Olympiens (ALO)

Excusée

Luxembourg Paralympic Committee (LPC)

Mme Marie-Rose Meyer

Fédération Luxembourgeoise des Pêcheurs Sportifs (FLPS)

Excusée

Fédération Luxembourgeoise des Quilleurs (FLQ)

M. Alberto Bargagna

Fédération Luxembourgeoise de Rugby (FLR)

M. Arnaud Tribellini

Scouting in Luxembourg (SIL)

Excusé

Fédération Luxembourgeoise de Ski (FLS)

M. Léon Diederich

Special Olympics Luxembourg (ALPAPS)



Mme Pascale Schmoetten

Fédération Luxembourgeoise des Sports de Glace (FLSG)

M. Simon Murphy

Fédération Luxembourgeoise des Associations de Sport de Santé (FLASS)

Dr Charles Delagardelle

Sportspress.lu

M. David Thinner

Fédération de Squash Luxembourgeoise (FSL)

Excusée

Fédération Luxembourgeoise des Activités et des Sports Subaquatiques (FLASSA)

M. Raymond Adam

Fédération Luxembourgeoise de Tennis (FLT)

Mme Barbara Agostini

Fédération Luxembourgeoise de Tennis de Table (FLTT)

M. Camille Gonderinger

Fédération Luxembourgeoise de Tir aux Armes Sportives (FLTAS)

M. Mil Manderscheid

Fédération Luxembourgeoise de Triathlon (FLTri)

M. Christian Krombach

Fédération Luxembourgeoise de Voile (FLV)

Excusée

Fédération Luxembourgeoise de Volley-Ball (FLVB)

Mme Norma Zambon

Luxembourg Waterski and Wake Federation (LWWF)

Excusée

1.2. *Délégués des membres actifs du COSL présents par visioconférence uniquement*

Fédération Luxembourgeoise de Tir à l'Arc (FLTA)

M. Patrick Beckers

Association des Professeurs d'Education Physique (APEP)

M. Claude Schumacher

Indiaca Federation Luxembourg (IFL)

M. Marco Ardoom

Fédération Luxembourgeoise de Golf sur Piste (FLGP)

M. Gary Muller

1.3. *Délégués des membres actifs du COSL présents par visioconférence complémentairement aux délégués des membres actifs du COSL présents physiquement*

Automobile Club du Grand-Duché de Luxembourg (ACL)

M. Andy Mathekowitsch

Fédération du Sport Cycliste Luxembourgeois (FSCL)

M. Richard Spautz

Fédération Luxembourgeoise d'Escrime (FLE)

M. Gerard Zens

Luxembourg Field Sports Federation

M. Sandro Parente

Fédération Luxembourgeoise de Football (FLF)

M. Paul Philipp

Fédération Luxembourgeoise de Handball (FLH)

M. Thierry Wagner

Fédération Luxembourgeoise des Quilleurs (FLQ)

M. Sacha André

Fédération Luxembourgeoise de Ski (FLS)

M. Eric Osch

Fédération Luxembourgeoise des Associations de Sport de Santé (FLASS)

M. Alexis Lion

Fédération Luxembourgeoise de Tennis (FLT)

M. Claude Lamberty

Fédération Luxembourgeoise de Tennis de Table (FLTT)

M. André Hartmann

Fédération Luxembourgeoise de Triathlon (FLTri)

M. Marc D'Hooge

1.4. Ont assisté en outre à l'Assemblée générale ordinaire

1.4.1. Les membres du Conseil d'administration et le personnel professionnel

André Hoffmann, Michel Knepper, Lynn Spielmann, Marie-Paule Hoffmann, Alwin de Prins, Axel Urhausen, Alex Goergen, Ralf Lentz, Paul Marcy, Caroline Weber
Coryse Simon-Junius (via visioconférence)

Daniel Dax, Heinz Thews, Sven Klein, Nathalie Felten, Gilles Mehlinger,
Marie-Jo Ries

Excusé : Dr. Sebastian Zeller

1.4.2. Le membre de la commission de contrôle financier

Jacques Joseph

1.4.3. Des membres du Conseil consultatif, de la Commission luxembourgeoise d'arbitrage pour le sport, du Conseil de discipline contre le dopage et des commissions du COSL

Cary Michels, Robert Kohnen, Charles Stelmes (via visioconférence)

1.4.4. Les membres honoraires

Claude Alesch, Vonny Colas-Hentges, Pilo Fonck, Raymond Hastert, Jean-Louis Margue, Marlyse Pauly, Marc Theisen (via visioconférence).

1.4.5. Les invités

M. Dan Kersch, Ministre des Sports

M. Laurent Deville, Premier Conseiller de Gouvernement, Coordinateur général, Ministère des sports

M. Michel Wolter, Bourgmestre de la Commune de Bascharage

Pour la remise du Prix Fair Play Prosper Link : Jeff Henckels, Pit Klein, Gilles Seywert

1.4.6. Des représentants de la presse écrite, parlée et télévisée

Dan Elvinger, David Thinnes, Fernand Konnen, Franky Hippert, Tim Hensgen

Monsieur Michel Wolter, Député-Maire de la Commune de Bascharage, remercie le COSL d'avoir choisi la Commune de Bascharage pour la tenue de son Assemblée générale et invite les représentants des fédérations à une participation constructive. M. Wolter fait une brève présentation de la Commune de Bascharage, en soulignant l'intérêt pour la commune d'accueillir cet événement important sur son territoire. Il

tient d'ailleurs aussi à saluer plus particulièrement le Président actuel du Conseil d'administration du en tant que résident de la Commune de Bascharage.

2. Adoption du rapport de l'Assemblée générale ordinaire du 23 mars 2019

Le rapport de l'Assemblée générale ordinaire du 23 mars 2019 est approuvé à l'unanimité.

3. Allocution du président du COSL

Le président du COSL dresse le bilan de l'année 2019 et du début de l'année 2020 marqué par la présence du Team Lëtzebuerg à un nombre important d'événements multisports, à savoir le Festival Olympique de la Jeunesse Européenne hiver à Sarajevo/Sarajevo Est (Bosnie Herzégovine), les Jeux des Petits Etats d'Europe au Monténégro, les Jeux Européens à Minsk (Biélorus), le Festival Olympique de la Jeunesse Européenne été à Bakou (Azerbaïdjan), les ANOC World Beach Games à Doha (Qatar), ainsi que les Jeux Olympiques de la Jeunesse hiver à Lausanne (Suisse). Il évoque aussi brièvement les événements majeurs de 2021, surtout les Jeux Olympiques Tokyo 2020 qui ont été reportés en 2021.

Sur le plan sportif, le président retient avec grande satisfaction

- les trois médailles gagnées par le Team Lëtzebuerg aux Jeux Européens à Minsk par Gilles Seywert (argent en tir à l'arc compound), Ni Xia Lian (bronze en tennis de table, et place qualificative pour les Jeux Olympiques Tokyo 2020 et Jenny Warling (bronze en karaté -55kg),
- la médaille d'or de Nicolas Elgas en hockey sur glace 3x3 lors des Jeux Olympiques de la Jeunesse hiver à Lausanne en janvier 2020,
- ainsi que plusieurs résultats remarquables réalisés par un certain nombre d'athlètes et d'équipes du sport de haut niveau.

Individuellement, les athlètes luxembourgeois ont pu réaliser au cours de 2019 et au début de 2020 plusieurs performances sportives remarquables. En athlétisme, Bob Bertemes a réalisé un nouveau record national au lancer du poids (22,22m), ce qui lui a valu sa qualification pour les Jeux Olympiques Tokyo 2020. Raphaël Stacchiotti s'est qualifié pour le même événement grâce à un temps sur 200m quatre nages en dessous des deux minutes. Comme déjà évoqué plus haut, Ni Xia Lian, en remportant la médaille de bronze en tennis de table lors des Jeux Européens de Minsk 2019, a en même temps obtenu sa qualification olympique. Nicolas Wagner lui aussi s'est qualifié pour les JO Tokyo 2020 en équitation pour les épreuves de dressage, ce qui signifie que, pour la première fois dans l'histoire de l'olympisme luxembourgeois, un cavalier et son cheval seront présents aux Jeux Olympiques d'été.

En ce qui concerne les sports collectifs, l'équipe hommes du F91 Dudelange réalise une première victoire d'une équipe de football luxembourgeoise dans les groupes de l'Europa League en remportant, le 19 septembre 2019, le match contre l'équipe de Apoël Nicosie (Chypre). En volleyball, les équipes nationales (d) et (h) gagnent l'édition 2020 du Novotel Cup disputée du 3 au 5 janvier au Luxembourg.

De manière générale, les athlètes luxembourgeois qui forment le Team Lëtzebuerg ont assuré aux différents événements multisports une bonne présence sur la scène internationale et sont d'excellents ambassadeurs pour le Team Lëtzebuerg et le pays ainsi que pour la promotion de son image de marque dans le cadre du Nation Branding.

Suite à la révision annuelle des cadres du COSL, le cadre Elite comprend au total 51 athlètes et 3 équipes. Dans le cadre Promotion figurent 43 sportifs.

3 athlètes ont bénéficié en 2019 de la mesure d'appui pour athlètes provenant de sports collectifs.

Sur initiative du COSL, le Spillfest et l'Olympiadag 2019 ont connu un grand succès comme lors des années précédentes.

Le COSL note avec satisfaction que les contacts et les relations avec les fédérations se soient intensifiés tout au long de l'année 2019. Ceci peut être interprété comme un signe encourageant de la façon d'approcher les problèmes des fédérations (p.ex. en matière juridique, d'assurances, d'aspects fiscaux, ou encore de questions organisationnelles de fonctionnement interne) de la part du COSL. La modernisation du COSL est constamment développée afin de rehausser la visibilité des marques du COSL et du Team Lëtzebuerg - désormais protégées en tant que propriété intellectuelle - aussi bien dans l'environnement analogue que digital, avec un accroissement intéressant du public cible qui suit les activités du Team Lëtzebuerg et de ses athlètes sur les réseaux sociaux.

Le COSL a continué à développer de nouvelles réalisations autour de la marque du « Team Lëtzebuerg » (« Team Lëtzebuerg Magazine Olympique », « Team Lëtzebuerg News » et « Team Lëtzebuerg Flash ») et à lancer de nouvelles initiatives dans la sphère digitale, notamment dans le domaine de streamings événementiels ou dans les principaux réseaux sociaux. Les collaborations avec le canal olympique ont été continuées et développées. Ces nouvelles réalisations et outils permettent au COSL d'améliorer et de rehausser de manière permanente sa visibilité externe. La distribution du magazine officiel du COSL (Flambeau) a été augmentée de manière considérable en touchant un surplus de 25% de lecteurs.

Le secrétariat du COSL assure l'organisation de la gestion des affaires de plus en plus nombreuses des juridictions de la Commission Luxembourgeoise pour l'Arbitrage dans le Sport (CLAS), du Conseil de Discipline contre le Dopage (CDD) et du Conseil Supérieur de Discipline contre le Dopage (CSDD).

Au niveau des relations internationales, le COSL était représenté auprès des organisations européennes et mondiales représentatives et a participé aux réunions suivantes : Assemblée générale des JPEE à Budva/Monténégro (27 mai 2019), Assemblée générale de l'Association des Comités nationaux olympiques mondiaux (ACNO) à Doha (17 et 18 octobre 2019), Assemblée générale des Comités Olympiques Francophones à Doha (18 octobre 2019), Assemblée générale des Comités Olympiques Européens (COE) à Varsovie (25 et 26 novembre 2019) et séminaire des Comités Olympiques Européens à Vienne/Autriche (17 et 18 mai 2019).

Le président se montre satisfait du large reflet du concept intégré pour le sport au Luxembourg dans le programme de coalition gouvernemental 2018-2023. Ce programme tient compte des onze revendications du COSL soumises aux acteurs politiques avant et après les élections du 14 octobre 2018. Il prévoit par ailleurs une concertation permanente des acteurs du mouvement sportif.

Afin d'éviter que la politique en termes de sport n'aboutisse à un patchwork difficile, le président du COSL souhaite que le concept intégré pour le sport au Luxembourg reste le fil rouge pour une politique sportive cohérente, progressive et moderne, qui permettra d'améliorer le paysage sportif de manière permanente et cohérente.

Du point de vue implémentation du programme de coalition gouvernemental, il est nécessaire de rappeler que tous les points mentionnés dans le concept sportif (activités physiques des enfants, réforme de l'ENEPS, sport de compétition et de haut niveau, renforcement des structures fédérales, bénévolat dans le sport, lutte antidopage, respect du fairplay) restent importants et méritent toute l'attention afin de les transposer en solutions d'amélioration des chantiers en cours ou à réaliser.

Tout en soulignant l'intérêt du mouvement sportif, le président relève les travaux réalisés et en cours dans le contexte de la mise en œuvre du programme gouvernemental. Il s'agit de la réforme du Conseil supérieur des sports, du développement et de la mise en place des comptes satellites sport, d'une structure civile pour les sportifs d'élite, de l'accroissement des moyens financiers pour le sport luxembourgeois, de même que de l'excellence dans les prestations de services sportifs de qualité au sein du mouvement sportif.

L'objectif d'accroître le budget sport à 1% du budget de l'Etat central annoncé dans une motion parlementaire en février 2018 reste plus que jamais le but final à atteindre.

En encourageant la motricité et les activités physiques de la population dans son ensemble, en renforçant aussi bien les structures fédérales que celles du COSL, de même que les appuis aux associations et clubs sportifs, en promouvant l'excellence dans le domaine du sport de haut niveau, le projet de budget sport est en ligne droite avec les objectifs ambitieux du concept sportif intégré. En même temps il fixe sans équivoque les orientations pluriannuelles à engager à court terme.

Le sport luxembourgeois doit pouvoir compter sur de solides structures fédérales qui doivent être renforcées à l'aide d'un plan pluriannuel-quinquennal, afin de permettre d'assurer les multiples activités nationales et internationales de toutes les fédérations.

L'équipe professionnelle du COSL sera renforcée de deux unités d'ici fin 2020, par l'inclusion d'un juriste et chargé d'affaires internationales et d'un gestionnaire ayant un profil sportif.

L'année 2018 et le début de l'année 2019 furent marqués par les développements continus du Luxembourg Institute for High Performance in Sports (LIHPS) mis en place le 13 décembre 2017.

Le LIHPS, nouvelle structure « non-for-profit » sans infrastructure est désormais pleinement opérationnel au service du sport de haut niveau luxembourgeois.

Les priorités suivantes ont été arrêtées pour que des athlètes puissent bénéficier des services du LIHPS :

Priorité 1 :

- les athlètes sous préparation olympique
- les athlètes à perspectives réalistes d'une qualification olympique (ou niveau équivalent pour les sports non-olympiques)

Priorité 2 :

- Athlètes du Cadre Elite COSL ne faisant pas partie de la priorité 1
- Athlètes de la section de sports d'élite de l'Armée (SSEA)

Priorité 3 :

Sur base de projets concrets :

- Membres du Cadre Promotion du COSL (non-identifiés en tant que «Perspektivathleten»)
- Sports collectifs.

Les conditions pour le développement opérationnel du LIHPS ont été mises en place. Il dispose désormais d'une équipe composée de 5 employés à plein temps, de 2 experts internes à mi-temps et de 7 experts externes.

58 athlètes des cadres du COSL issus de plus de 20 fédérations bénéficient des services spécialisés du LIHPS, services qui sont actuellement au nombre de 9. Il s'agit de la biomécanique, du conseil de double carrière, de la nutrition, du diagnostic de performances, de la médecine et de la kinésithérapie du sport, de la psychologie du sport, de services en termes d'athlétisme et des nouvelles technologies du sport.

La coopération avec les piliers que sont le Centre Médical Olympique du Luxembourg (CMOL), la Coque et la Sportsfabrik/LIROMS et d'autres partenaires du LIHPS est excellente et a, surtout en temps de crise sanitaire, fait ses preuves et largement facilité des solutions rapides, efficaces et efficaces.

Le concept intégré revendique une autre dimension pour le sport. Ce dernier est de plus en plus perçu comme un élément constitutif de la société à part entière, ayant des ramifications bien au-delà du secteur sport proprement dit. En effet il affecte différents aspects de la vie (école, économie, santé, bien-être, loisirs). Voilà pourquoi il faut soutenir l'amélioration constante des infrastructures sportives et les développements continus du Sportlycée ainsi que de ses démarches pour la réalisation d'un internat sportif, internat à prévoir dans un premier temps, tout comme le nouveau hall sportif, à proximité du Sportlycée. En ce qui concerne les récentes démarches pour trouver un nouveau site pour le Sportlycée, le COSL salue ces mêmes réflexions et opportunités permettant de pérenniser les activités du Sportlycée tout en les développant dans l'intérêt du mouvement sportif.

Comme par le passé, le COSL continue à suivre de près les évolutions des dossiers de l'Union Européenne touchant le sport, en coopération avec le bureau des COE pour le Sport à Bruxelles (Belgique).

Le président souligne que le COSL et ses activités ne furent à l'abri des conséquences de la crise sanitaire liée au Covid19. Cependant d'un point de vue opérationnel, ces mêmes activités ont été maintenues sans heurts au cours des 10 semaines pendant lesquelles le staff professionnel a travaillé à distance pour retourner au siège du COSL le 5 mai 2020. Le 12 mai le COSL a présenté une stratégie

élargie d'exit pour le sport, englobant tous les sports en plein air et en salle, et se montre satisfait que cette initiative a pu instiguer le plan de « Restart sports » du 4 juin 2020.

Le président du COSL regrette que le sport à l'école ait été banni dès le début de l'état de crise pour ne retrouver ses activités que très lentement, bien après les ouvertures des écoles et lycées, et de manière partielle uniquement par une reprise dans l'école fondamentale dès le 29 juin. Selon le COSL, il n'y avait aucune raison valable de ne pas permettre la reprise du sport à l'école.

Il a regretté de même que les sports de combat ou avec contacts physiques aient dû attendre pour obtenir la permission de reprendre leurs activités. Il semble évident qu'une solution devra être mise en place, au besoin en modifiant les lois afférentes à la situation du Covid19 après l'état de crise.

Le président tient encore à attirer l'attention sur le programme fortement perturbé en termes d'événements multisports en 2020 suite au report des Jeux Olympiques Tokyo 2020. De nombreux autres événements prévus en 2021 ont dû respectivement devront être recalés, sans être annulés. Il s'est montré déçu de l'annulation de l'édition 2021 des JPEE en Andorre, tout en saluant que la candidature du COSL pour organiser les JPEE une troisième fois au Luxembourg fut unanimement retenue lors de la dernière Assemblée générale des JPEE. Cette troisième édition des JPEE se tiendra au Luxembourg en 2029. Au programme de 2021 figureront le Festival Olympique de la Jeunesse Européenne (hiver) à Vuokatti (Finlande) et les Jeux Olympiques d'été à Tokyo (Japon) du 23 juillet au 8 août 2021.

Le président informe les fédérations membres que le COSL tiendra ses élections pour un nouveau mandat des membres du Conseil d'administration en 2021, tel que prévu dans les statuts.

4. Intervention du ministre des Sports

A l'occasion de sa deuxième participation à une Assemblée générale du COSL, le ministre des Sports Dan Kersch continue à se montrer résolument optimiste en ce qui concerne la dynamique des évolutions qu'il envisage accompagner proactivement dans les développements futurs du mouvement sportif. Le modèle luxembourgeois de l'organisation du sport privé organisé qui a fait ses preuves sera continué sous le leadership du COSL et en coopération avec le ministère des Sports. Ce modèle se veut autonome et neutre sans intervention dirigiste de la part du monde politique.

Le ministre a salué l'initiative et le courage du COSL d'avoir voulu organiser l'Assemblée générale avant la fin de l'état de crise, donnant ainsi un autre signe clair du retour du sport à la normale, aussi bien sur le plan administratif que sur le plan sportif où le retour au sport s'est fait progressivement et graduellement depuis le 4 mai.

Il a tenu par ailleurs à remercier toutes les parties prenantes du mouvement sportif et les nombreux bénévoles qui ont permis de garantir la pérennité des activités du mouvement sportif. Même durant le confinement, le sport n'a pas été réduit à zéro, mais bien des activités ont pu être pratiquées dès le début de l'état de crise.

Le ministre des Sports a ensuite salué les nombreuses discussions concernant le sport à l'école, tout en souhaitant que la qualité et l'intensité des discussions puissent avoir lieu également en dehors d'une situation de crise. Le sport à l'école reste un sujet important.

Il relève l'excellente coopération d'une série d'acteurs qui, sous le leadership du LIHPS et du COSL, ont permis aux sportifs d'élite d'avoir un accès rapide aux structures sportives de la Coque, et surtout au High Performance Training and Recovery Center (HPTRC) dès le 4 mai. La reprise progressive du sport en plein air et plus tard du sport indoor a suivi, de manière à ce que toutes les activités sportives, à l'exception des sports à contact physique, ont pu reprendre graduellement, dans le respect des règles et recommandations sanitaires.

En ce qui concerne les sports de contact, le ministre s'est prononcé clairement, si la situation sanitaire le permet, pour un amendement par le Parlement des projets de loi sur la pandémie, afin d'y inclure les activités sportives de contact ou avec contact physique.

Le renforcement des structures fédérales sera poursuivi en se basant sur les nouvelles conventions fédérales que le ministère des Sports a déjà mises en place dans une optique pluriannuelle (2023).

Durant la crise sanitaire, plusieurs fédérations ont pu bénéficier des mesures afférentes au chômage partiel. Par ailleurs, les ouvertures de crédit ont été accélérées afin de permettre aux fédérations de disposer des liquidités nécessaires pour assurer leur déroulement opérationnel.

Le ministre des Sports rappelle enfin le plan de relance du sport via l'initiative « Restart Sports » présentée en date du 4 juin 2020 et proposant un plan d'action de dix points. Il souligne avant tout deux mesures, à savoir la mise en place de postes de coordinateurs généraux au sein des communes qui seront à la disposition des

acteurs du sport municipal et des structures d'éducation et d'accueil communales, tout en en coordonnant les activités dans l'intérêt du sport.

Le ministre avance aussi des pistes d'amélioration du bénévolat, tout en rappelant la réorganisation de l'initiative du bénévole de l'année pour en faire un bénévole aux services du sport dans le quotidien. Dans ce même contexte, il a salué les services rendus au sport et de manière plus particulière au basketball par le Président de la Fédération. Il regrette les attaques qu'a dû subir le Président, surtout sur les plateformes des réseaux sociaux, en soulignant que chacun est responsable de ses propos et des conséquences qui en découlent.

Le ministre des Sports a rendu attentif au Budget 2021 dont les préparations s'avèrent d'ores et déjà difficiles. La baisse des recettes aura comme corollaire une diminution probable des dépenses en 2021.

Une aide indispensable pour bien apprécier la valeur multilatérale du sport viendra avec la mise en place imminente des comptes satellites du sport dont les préparations avancent suivant le planning établi.

Le ministre explique que la réforme du Conseil supérieur des sports a pu être mise en place avec succès dès le mois de février. Le début des travaux de cet organe re recomposé ne saura plus tarder dès que la situation se sera normalisée pour lui permettre de commencer ses travaux en s'appuyant sur la loi modifiée du 5 août 2005 concernant le sport.

Finalement le ministre des Sports souligne l'importance du concept intégré pour le sport au Luxembourg, émis en 2014 par le COSL et intégralement transposé dans le chapitre sport du programme de coalition gouvernemental 2018-2023. Il relève aussi la bonne coopération avec toutes les fédérations ainsi qu'avec le COSL, la valeur ajoutée de toutes les facettes du sport (sport pour jeunes, sport pour adolescents, sport pour adultes et sport pour le troisième âge) dans et pour la société et sa population, la santé et le bien-être et la transmission de valeurs inhérentes au sport. Le spectre du mouvement sportif au Luxembourg est très large et comprend aussi bien le volet de la motricité des enfants en bas âge, le sport à l'école, le sport pour tous ainsi que le sport de compétition et de haut niveau. La politique sportive future tiendra compte de ces différentes facettes, le tout guidé par le concept intégré. Une attention particulière reviendra aux activités physiques pour les jeunes, à travers des coopérations renforcées impliquant davantage les communes du pays.

Le déroulement de l'Assemblée générale est ensuite interrompu pour procéder à la remise du Prix Fair Play Prosper Link, du nom d'un précédent président du Comité Olympique Luxembourgeois.

REMISE DU PRIX FAIR PLAY PROSPER LINK

Le président explique les circonstances ayant donné lieu à la proposition soumise au Conseil d'administration du COSL. Les faits remontent aux Jeux Européens à Minsk en juin 2019, où l'équipe nationale de tir à l'arc et membre du Team Lëtzebuerg JE Minsk 2019 a mis à la disposition de l'équipe nationale allemande son matériel de tir de remplacement. Le matériel des tireurs à l'arc allemands n'était pas arrivé à destination à temps et, à l'aide de ce geste, les tireurs à l'arc allemands ont pu s'entraîner et participer aux compétitions lors de ces Jeux. Ce geste n'étant pas resté inaperçu, il fut avisé favorablement par la direction sportive et le Bureau technique du COSL. La proposition fut validée par le Conseil d'administration du COSL, permettant de procéder à la remise du prix lors de cette Assemblée générale. Ce geste fut longtemps applaudi par les représentants des fédérations afin de lui réserver tout le respect qu'il mérite.

5. Présentation du rapport d'activités du Conseil d'administration pour l'exercice 2019

La présentation du rapport du Conseil d'administration ne suscite aucun commentaire de la part des délégués fédéraux.

6. Présentation du rapport financier pour l'exercice 2019

Le président du Bureau financier du COSL présente les états financiers de l'exercice 2019, tout en expliquant les éléments essentiels y afférents.

7. Présentation du rapport de la Commission de contrôle financier pour l'exercice 2019

Le président du Bureau financier donne des explications concernant certains postes du compte d'exploitation et souligne les points clés par rapport aux nombreux événements multisports ayant figuré au programme sportif en 2019.

La situation financière du COSL reste intactes, mais demande une gestion rigoureuse pour les exercices à venir.

Au nom de la Commission de contrôle financier, Jacques Joseph rend compte de la révision de la comptabilité du COSL effectuée par les membres de la Commission. Il tient à féliciter les responsables de la gestion des comptes pour leur travail consciencieux et de qualité.

8. Discussion des rapports présentés sub. 5., 6. et 7 et interventions des membres.

La présentation des rapports du Conseil d'administration, du rapport financier et du rapport de la Commission du contrôle financier ne suscite aucun commentaire de la part des délégués fédéraux et les rapports sont adoptés à l'unanimité.

Les représentants de la FSCL et de la FLQ soulèvent une question concernant l'organisation de courses cyclistes en ligne respectivement les différentes activités de jeux de quilles, à laquelle le Ministre des sports apporte une réponse séance tenante.

La représentante de la LASEP regrette le non-retour du sport à l'école, et suggère d'en saisir la Commission du COSL y afférente.

9. Décharge à donner au Conseil d'administration et à la Commission de contrôle financier

L'Assemblée générale donne décharge à l'unanimité au Conseil d'administration et à la Commission de contrôle financier.

10. Constitution d'un bureau de vote

p.m.

11. Composition des groupes du Conseil consultatif

L'Assemblée générale adopte à l'unanimité la nouvelle composition des groupes du Conseil consultatif, suite à l'ajout de deux nouvelles fédérations (Baseball and Softball Federation Luxembourg et la Luxembourg Field Sports Federation) au groupe 1 (sports collectifs).

12. Election des membres du Conseil consultatif

Sur proposition du président du COSL, et après avoir constaté que tous les groupes du Conseil consultatif ont pu être recomposés en accord avec les termes des statuts, l'Assemblée générale est d'accord pour ne pas procéder à un vote secret. La composition des nouveaux groupes du Conseil consultatif se présente comme suit :

Groupe 1 (4 membres effectifs et 4 membres suppléants)

Membres effectifs :

AARDOM Marco (IFL)

GLOD Yannick (FLH)

JUNKER James (FLBB)

WAGNER Marc (BSFL)

Membres suppléants :

/

Groupe 2 (4 membres effectifs et 4 membres suppléants)

Membres effectifs :

AGOSTINO Barbara (FLT)

D'HOOGE Marc (FLTri)

MANDERSCHEID Mil (FLTAS)

TRIERWEILER Josiane (FLA)

Membre suppléant :

D'ALL'AGNOL Claudia (FLTAS)

Groupe 3 (4 membres effectifs et 4 membres suppléants)

Membres effectifs :

LINSTER Jean-Marie (FLTT)

MACHADO José (FLGym)

SCHAUL Serge (FLAM)

ZENS Gérard (FLE)

Membres suppléants :

/

Groupe 4 (1 membre effectif et 1 membre suppléant)

Membre effectif :

JOSEPH Marc (ACL)

Membre suppléant :

/

Groupe 5 (4 membres effectifs et 4 membres suppléants)

Membres effectifs :

HOFFMANN Jean-Marc (FLQ)

KINTZIGER Georges (FLMP)

SCHINTGEN Dietmar (FLAB)

SCHREINER Marc (LPC)

Membre suppléant :

STEINMETZER Jacques (FLDE)

Groupe 6 (2 membres effectifs et 2 membres suppléants)

Membres effectifs :

KUHN-DI CENTA Nicole (LASEP)

FUSENIG Guy (LASEL)

Membres suppléants :

BAUSCH Lis (LASEP)

MAJERUS Jean (LASEL)

Groupe 7 (2 membres effectifs et 2 membres suppléants)

Membres effectifs :

HILD Pierre (SLKS)

STAUDER Jean-Marc (SLKS)

Membres suppléants :

/

13. Fixation du montant des cotisations et contributions

Le montant des cotisations et contributions est maintenu.

14. Examen et vote des propositions budgétaires pour le prochain exercice

Le président du Bureau financier présente le bilan et les comptes annuels 2019 ainsi que le projet de budget 2020. L'exercice 2019 a été clôturé avec un léger bénéfice.

Les chiffres pour le budget 2020, révisé suite au report des JO Tokyo, restent dans une large mesure constants.

La proposition de budget 2020 est adoptée à l'unanimité.

15. Divers

p.m.